



# Dynamiques paysannes

## L'AVENIR DE L'AGRICULTURE... A TRAVERS LES EXPLOITATIONS FAMILIALES?

### Sommaire

L'avenir de l'agriculture... A travers les exploitations familiales?

La place des exploitations familiales dans le système agricole africain

Les exploitations familiales au cœur du discours politique du ROPPA

Contraintes vécues par les exploitations familiales

Changer les règles des institutions internationales pour mieux appuyer les exploitations familiales

Conclusion

Contacts

## Introduction

Longtemps taxées d'archaïques, de petites, de non modernes, les exploitations familiales sont aujourd'hui mises en avant dans divers discours pour leur aspect fonctionnel et leurs capacités d'adaptation. Elles sont même devenues un modèle à défendre et à protéger car symbole d'avenir pour l'agriculture ouest africaine.

Ce troisième numéro de Dynamiques Paysannes a pour objectif d'ouvrir le débat autour du concept des exploitations familiales. En particulier:

- affiner les visions de ce concept pour alimenter les revendications politiques des organisations paysannes;
- établir des ponts entre positions et ambitions d'organisations paysannes des différentes régions du monde.

Le modèle des exploitations familiales est de plus en plus présent dans les discours politiques des acteurs agricoles et mérite donc d'autant plus d'être clarifié et questionné.

La réalisation de ce document est issue des échanges réguliers entre SOS Faim Belgique et le ROPPA (Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest)<sup>(1)</sup>.

La note se base sur différentes analyses réalisées par des organismes internationaux, des centres de recherche, des organisations paysannes. Elle s'appuie aussi sur des entretiens et des réflexions des acteurs impliqués dans la recherche sur les exploitations familiales.

Notre réflexion porte essentiellement sur les exploitations familiales africaines.

(1) ROPPA 09 BP 884 Ouagadougou 09 Burkina Faso  
T: 00 226 84 73 02 roppa@roppa-ao.org www.roppa-ao.org

## L'avenir de l'agriculture... A travers les exploitations familiales?

Que se cache-t-il derrière la notion d' "exploitations familiales" ?

Les exploitations familiales relèvent de trois dimensions<sup>(2)</sup>:

- une **dimension socioculturelle**: les exploitations familiales sont liées aux ressources humaines basées sur la famille. Elles sont fortement ancrées dans une communauté avec laquelle elles établissent un réseau de relations et de stratégies. Elles reposent sur des valeurs de solidarité et de responsabilités;
- une **dimension économique** caractérisée par une intégration d'activités diverses dans la production du ménage;
- une **dimension technique** caractérisée par le désir de maintenir et d'améliorer la terre, les ressources et de combiner des activités pour réduire l'exposition aux risques.

Derrière le modèle des exploitations familiales, on peut trouver des réalités très diverses qu'il est important de connaître. Dans le récent rapport du Club du Sahel de l'Afrique de l'Ouest, les auteurs identifient trois types d'exploitation familiale (en indiquant que ces catégories sont loin d'être hermétiques):

- des exploitations orientées vers le marché, organisées autour d'une culture d'exportation, comme le coton, le café, les fruits et les légumes. Souvent fortement spécialisées, ces exploitations sont

sujettes aux risques de fluctuations importantes des cours sur les marchés mondiaux.

- des exploitations dans lesquelles les céréales équilibrent largement les cultures d'exportations. Ces exploitations pratiquent souvent une forte diversification pour se protéger contre les aléas climatiques et les risques de marché.
- des exploitations orientées vers la production de céréales. Une partie de cette production couvre les besoins domestiques, l'autre est destinée à la vente. Cette catégorie regroupe les foyers les plus pauvres ayant un accès limité aux intrants et aux marchés, peu de matériel et peu de cheptel. Dans de nombreux endroits, ces foyers connaissent d'importantes difficultés à subvenir à leurs besoins et vivent un processus de décapitalisation qui conduit un jour ou l'autre à leur disparition<sup>(3)</sup>.

Cette typologie met en avant la richesse et la variété des exploitations familiales.

Dans ce sens, la plupart des auteurs s'accordent sur l'idée de parler des exploitations familiales plutôt que de l'exploitation familiale.

### La place des exploitations familiales dans le système agricole africain

L'agriculture remplit à l'heure actuelle un certain nombre de fonctions dont la principale est bien sûr celle de **produire des aliments** et autres produits de base et de contribuer à la sécurité alimentaire. En dehors de cette fonction de base, trois autres fonctions peuvent être mises en avant.

Une **fonction environnementale** – l'agriculture et son utilisation des terres peuvent avoir des effets bénéfiques ou préjudiciables sur l'environnement.

(2) Toulmin, C., Guèye, B., Transformations in West African agriculture and the role of family farms, Club du Sahel/OCDE, Juin 2003, 144p.

(3) Toulmin, C., Guèye, B., Transformations in West African agriculture and the role of family farms, Club du Sahel/OCDE, Juin 2003, p. 18-19

Une **fonction économique** – l'agriculture reste un facteur essentiel dans le fonctionnement et la croissance de l'ensemble de l'économie.

Une **fonction sociale** – la conservation et le dynamisme des collectivités rurales est essentiel pour maintenir l'agro-écologie et améliorer la qualité de vie des ruraux.

Ces quatre fonctions sont reliées entre elles. Leur importance relative dépend des choix stratégiques faits au niveau local ou national<sup>(4)</sup>.

L'agriculture occupe une place centrale dans l'économie africaine, fournissant 30 à 50 % du PNB dans la plupart des pays et est la source majeure de revenus et de moyens d'existence pour 70 à 80 % de la population.

En Afrique, l'agriculture fait face à un double défi: produire plus et mieux pour répondre à la croissance des besoins alimentaires et en particulier approvisionner les villes; assurer des revenus et donc des emplois à la population rurale afin de réduire les flux migratoires et lutter contre les inégalités et la pauvreté qui concernent d'abord les campagnes. Comme toutes les agricultures du monde, et à l'exception de quelques complexes agricoles et agro-industriels de type capitaliste, les agricultures ouest africaines sont d'abord familiales<sup>(5)</sup>.

Les agricultures africaines reposent donc souvent sur le foyer familial pour la mobili-

sation du travail, avec un recours à des mécanismes d'entraide et/ou un travail salarié complémentaire.

Elles sont impliquées dans des échanges et liées au marché à des degrés divers via leurs ventes de produits ou de travail. Aussi, peu échappent aux lois de l'économie marchande. Le mythe des exploitations agricoles africaines fondées sur l'autoconsommation doit être refusé comme représentation des agricultures africaines actuelles<sup>(6)</sup>.

**L'agriculture familiale** correspond à une forme de production qui se caractérise par le lien structurel particulier existant entre les activités économiques et la structure familiale. Ce type d'agriculture revêt une place centrale dans les pays du Sud dans la mesure où il joue un rôle essentiel en matière d'emploi<sup>(7)</sup>.

En effet, en Afrique, la famille est le premier lieu de planification, de prise de décision et d'action pour mettre en place un système de production capable d'impulser un modèle de développement économique et social durable par la diversification et l'intensification des activités en tenant compte de la cohésion sociale et d'un partage équitable des responsabilités et des revenus.

Le mode de mise en valeur des ressources rurales plus appropriées aux réalités et aux intérêts du monde rural avec un système de production et de reproduction qui maintient et améliore la vie du groupe en intégrant les valeurs de solidarité et de partage constitue l'approche exploitation familiale<sup>(8)</sup>.

Le fonctionnement de cette structure implique que l'ordre social, les valeurs et les normes culturelles sont tout aussi importants que les facteurs de production.

Les exploitations familiales ont démontré une grande flexibilité et une capacité d'adaptation aux circonstances nouvelles, mais l'adaptation a des limites...

(4) Multiples fonctions de l'agriculture et des terres: l'analyse, document établi pour la conférence FAO/ Pays-Bas sur "Le caractère multifonctionnel de l'agriculture et des terroirs" Maastricht, Pays-Bas, septembre 1999

(5) Bélières et al., Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé?, Juin 2002

(6) Bélières, J.F., Bosc, P.M., Losch, B., Agricultures familiales, quelles caractéristiques?, Grain de sel, juin 2003

(7) Bélières et al., Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé?, Juin 2002

(8) Ndao, B., Etat des connaissances en ce qui concerne les exploitations familiales, FONGS, Janvier 2002



## Les exploitations familiales au cœur du discours politique du ROPPA

Le modèle des exploitations familiales est défendu par plusieurs organisations professionnelles agricoles d'Afrique de l'Ouest.

Le ROPPA, notamment, a mis au cœur de son projet la défense des exploitations familiales rurales et leur promotion dans les choix de politiques agricoles en Afrique de l'Ouest.

*«Le ROPPA veut promouvoir et défendre les valeurs d'une agriculture paysanne performante et durable au service des exploitations familiales et des producteurs agricoles»*

*«Il s'impose de mettre en avant l'exploitation familiale comme base de la vision d'avenir qu'ont les OP pour l'agriculture et le monde rural. Pour les organisations paysannes du ROPPA, la famille rurale est le socle des sociétés agraires dans les pays africains. L'essentiel des actions et des politiques qui ont voulu appuyer l'agriculture l'ont toujours ignoré. Le ROPPA veut promouvoir l'amélioration des conditions d'exercice des activités des familles rurales, qui ne se restreignent pas à l'activité agricole.»*

Ainsi, que ça soit auprès des représentants du NEPAD, de l'UEMOA, de l'OMC<sup>(9)</sup>, le ROPPA met en avant la défense des exploitations familiales.

Le ROPPA a ces derniers temps clairement affiché sa volonté de mieux travailler cette question de l'exploitation familiale, de mieux décrire et comprendre sa logique de fonctionnement, pour être en mesure d'en faire non pas une notion vague mais un outil pour construire des propositions de politiques agricoles alternatives aux politiques actuelles essentiellement dictées par une volonté d'ouverture commerciale et de libéralisation croissante.

Les organisations paysannes qui ont créé le ROPPA ont déjà accumulé une expérience et des connaissances sur le fonctionnement des exploitations familiales et les politiques agricoles qui pourraient les renforcer.

Le ROPPA mène donc un combat politique afin que les politiques de soutien s'appuient sur les exploitations familiales, mode de production le plus répandu de l'Afrique de l'Ouest.

## Contraintes vécues par les exploitations familiales

Les exploitations familiales sont essentiellement soumises à des contraintes de deux ordres: d'une part des contraintes "externes" aux exploitations comme les politiques agricoles internationales, d'autre part des contraintes "internes" souvent liées aux problèmes de la pauvreté.

Du point de vue des contraintes "externes", la libéralisation du commerce agricole impulsée ces quinze dernières années par différentes instances internationales a créé de nombreux déséquilibres économiques, sociaux et écologiques entre les agriculteurs du Nord et du Sud.<sup>(10)</sup>

Les pays africains ont été contraints d'ouvrir leur marché avec comme conséquence une impossibilité pour les exploitations familiales de concurrencer les agricultures du Nord et de certains pays du Sud bénéficiant de larges soutiens.

(9) Respectivement: Nouveau Partenariat Africain pour le Développement, Union Economique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest et Organisation Mondiale du Commerce.

(10) Voir également:

"La déclaration de Dakar issu de l'Atelier sur les politiques agricoles et commerciales solidaires", mai 2003

"Rapport final de l'Atelier sous-régional sur la Politique agricole de l'UEMOA", ROPPA, octobre 2001

"Déclaration finale de l'Atelier de Niamey", ROPPA, juin 2003

Car les pays du Nord continuent à soutenir activement leurs agriculteurs, soumettant ainsi à une concurrence déloyale les paysans du Sud, moins bien équipés et non subventionnés. Les agriculteurs du Sud doivent faire face à des importations abusives et non contrôlées qui affectent les revenus des exploitations familiales.

L'absence ou l'inadéquation de politiques agricoles nationales ou sous-régionales constitue également un frein au développement des agricultures du Sud.

Les exploitations familiales sont aussi soumises à des contraintes "internes" étroitement liées aux problèmes de pauvreté dans le Sud. De manière non exhaustive, nous pouvons citer:

- les difficultés d'accès aux facteurs de production (intrants agricoles, eau, accès à la terre, faiblesse des capitaux et des ressources propres dues à l'irrégularité des revenus de l'agriculture, etc);
- les difficultés liées aux ressources humaines (analphabétisme, manque de formation);
- l'insuffisance de services et de produits financiers de proximité permettant un accès des exploitations familiales au crédit;
- ...

Ces contraintes externes et internes freinent le développement des exploitations familiales.<sup>(11)</sup>

(11) Partie réalisée notamment sur base d'un document de synthèse réalisé à la suite de l'atelier "Dialogue à deux voix pour le financement de l'exploitation familiale rurale" organisé par SOS Faim Luxembourg, Ouagadougou, 27-31 janvier 2003

(12) Depuis des dizaines d'années, L'Europe et les Etats-Unis ont mis en place des protections efficaces pour leur marché et aidé fortement leur agriculture, par un soutien des prix et ensuite par des aides directes.

## Changer les règles des institutions internationales pour mieux appuyer les exploitations familiales

Si les acteurs africains impliqués dans le domaine de l'agriculture travaillent pour trouver des solutions aux problèmes internes aux exploitations familiales, ils doivent aussi s'attaquer aux contraintes externes auxquelles les agriculteurs sont soumis.

En effet, pour le ROPPA, pour permettre aux exploitations familiales de se développer et de construire une agriculture africaine solide, concurrentielle et de qualité, des changements doivent être impulsés notamment au niveau des règles de l'OMC.

Il est **essentiel que les états africains puissent protéger leur agriculture et leurs agriculteurs**<sup>(12)</sup>. Cette protection est possible puisqu'il existe des marges de manœuvres par exemple au sein des accords de l'OMC. Mais les Etats africains n'utilisent pas ou peu ces mesures de protections pour diverses raisons. Par ailleurs, les règles du Fonds Monétaire International, de l'Union Européenne ou de la Banque Mondiale vont à l'encontre de cette protection. Il est nécessaire de laisser aux agriculteurs africains la possibilité d'exploiter leurs propres marchés (déficitaires mais exploités par les autres) et donc de protéger des espaces comme l'UEMOA, la CEDEAO, et pourquoi pas, l'Afrique.

Les pays en voie de développement doivent être en mesure de mettre en place des instruments de protection (tarifs douaniers, mécanisme de stabilisation des prix en interne, de régulation de l'offre) pour se protéger du tout libéral.

## Conclusion

Si les organisations paysannes veulent mettre au cœur de leurs revendications politiques la promotion de l'exploitation familiale, il faut qu'elles traduisent leur vision en arguments politiques.

Pour aider à construire cet argumentaire, il est nécessaire d'aborder les quelques questions ci-dessous.

Ces questions devront aussi être éclaircies pour s'assurer que le modèle des exploitations familiales constitue une voie pour l'avenir de l'agriculture.

### ■ Diversité et différenciation des exploitations familiales

Comment prendre en considération la diversité des exploitations familiales dans les politiques de soutien, en sachant que cette diversité résulte des différences dans l'accès à la terre, aux moyens de production et aux marchés?

### ■ Les exploitations familiales et la souveraineté alimentaire

Les exploitations familiales peuvent-elles assumer leur fonction de souveraineté alimentaire et à quelles conditions et à quelles échelles?

### ■ Les exploitations familiales et le marché mondial

Quelles sont les conditions de viabilité des exploitations familiales dans un contexte de mondialisation accrue et de libéralisation des marchés?

Quelles protections des marchés nationaux et sous-régionaux construire pour permettre aux exploitations familiales de se développer et d'assumer leurs quatre fonctions essentielles et pour que les populations puissent être en mesure d'assumer leur souveraineté alimentaire?

### ■ Les exploitations familiales et l'implication sur l'environnement

L'agriculture n'a-t-elle pas un rôle éminent à jouer en matière de gestion des ressources naturelles et à quelles conditions?

### ■ Les exploitations familiales et l'évolution du modèle culturel et social

La famille est aujourd'hui au cœur de ce concept, mais elle est en train de connaître des mutations importantes. Ne fonde-t-on pas l'avenir de l'agriculture sur une forme d'exploitation qui tend à disparaître? Comment permettre aux familles de s'adapter dans un monde en pleine évolution?

### ■ Les exploitations familiales et le problème foncier

Dans les circonstances actuelles, comment s'attaquer aux problèmes fonciers? Si il n'y a pas de sécurité foncière, comment faire pour investir sur une terre? Au niveau de la sécurisation foncière: quels producteurs envisage-t-on de sécuriser au détriment de quels autres?

### ■ Les exploitations familiales et les autres acteurs

Quelles alliances construire avec les organisations paysannes d'autres continents pour mettre au cœur des politiques le soutien aux exploitations familiales en sachant que les exploitations familiales peuvent être complémentaires mais qu'elles sont aussi dans un système de concurrence?

Quelles alliances construire avec les autres acteurs non agricoles (l'agrobusiness, les consommateurs, les citoyens)?

Pour prolonger la réflexion sur les exploitations familiales, nous vous proposons de lire les livrets-débats de la série "Femmes et Exploitation familiale" qui seront publiés prochainement dans la collection "La famille, c'est notre avenir" éditée par le GRAD. Ces livrets contiennent une série de témoignages de femmes africaines sur la variété des exploitations familiales, le partage des récoltes, etc. Ces livrets seront disponibles au GRAD

(228 Rue du Manet, 74130 Bonneville – France – Tél. 00 33/450 97 08 85 – Fax 00 33/450 25 69 81 [www.globenet.org/grad](http://www.globenet.org/grad))

Une nouvelle rubrique voit le jour dans ce troisième numéro de *Dynamiques Paysannes*, celle des réactions. On y retrouvera dans chaque numéro les réactions de quelques uns des lecteurs, le but étant toujours de prolonger le débat et les échanges. N'hésitez pas, vous aussi, à nous faire part de vos réactions!

■ Réaction de Loïc Barbedette (consultant, France) au 1<sup>er</sup> numéro de *Dynamiques Paysannes* sur la représentativité et la légitimité des organisations paysannes – A propos des sources de la légitimité:

«Au milieu des années 90, j'avais proposé de distinguer deux types de liens (ou source de légitimité) [...]: dans certaines organisations, le lien est construit sur une identité d'origine (communauté lignagère): c'était la source de la légitimité de la plupart des groupements de base [...]. La grande nouveauté apportée par les organisations sénégalaises a été de proposer un autre type d'identification, lié cette fois à la communauté de situation (la condition paysanne).»

Par ailleurs, notons que Loïc Barbedette a publié un article sur les fondements locaux du rôle des organisations paysannes dans un ouvrage collectif publié chez Karthala dont voici les références: Ouvrage collectif sous la direction de Lévy Marc, Comment réduire pauvreté et inégalités – pour une méthodologie des politiques publiques, IRD – Karthala, Paris, 2002

■ Réaction de Bernard Lecomte (GRAD, France) au 1<sup>er</sup> numéro de *Dynamiques Paysannes* – A propos de la participation des membres dans les OP:

«Une interview de Monsieur Djibo Bagna du Niger montre, à l'occasion de la discussion de la politique agricole de l'UEMOA, la pratique et la difficulté de la consultation de la base». A propos du CNCR: «Des fiches d'interview de Madame Ndeye Sarr et de Messieurs Ousmane Ndiaye et Mamadou Cissoko du Sénégal peuvent prolonger le propos».

Interview et fiches disponibles auprès du GRAD [www.globenet.org/grad](http://www.globenet.org/grad)

■ Réaction de Demba Keita (APRAN (OP), Sénégal) au 1<sup>er</sup> numéro de *Dynamiques Paysannes* – En général:

«Pour moi, les niveaux les plus pertinents pour vérifier la légitimité, la représentativité et l'ancrage se trouvent [à un niveau] local et national. [Un autre document pourrait être] produit qui favoriserait les réflexions internes dans les OP, afin quelles se rapprochent davantage des défis les plus importants qui ont motivé la création des OP (lutte contre la faim, lutte contre le sous-emploi, etc)».

**SOS Faim et les organisations paysannes**

Depuis 1964, SOS Faim Belgique et depuis 1993 SOS Faim Luxembourg soutiennent des organisations paysannes et de producteurs agricoles dans une quinzaine de pays d'Afrique et d'Amérique latine.

Ses actions sont construites autour de trois axes de travail: l'appui au développement institutionnel et organisationnel, le soutien aux activités économiques et la défense des intérêts des producteurs au niveau belge, luxembourgeois et européen.

Dans ce cadre, SOS Faim Belgique et Luxembourg ont créé "Dynamiques Paysannes", un bulletin trimestriel diffusé en français, espagnol et anglais.

Les objectifs de Dynamiques Paysannes sont de:

- faire connaître le plus largement possible les organisations paysannes et de producteurs: quels sont leurs actions et leurs expériences? Quels sont les problèmes qu'elles rencontrent et les solutions qu'elles y apportent? Quelles sont leurs positions et leurs propositions sur des matières qui les concernent?
- créer un espace de débats, d'échange d'expériences et de réflexions sur des thèmes relatifs au développement des organisations paysannes, de l'agriculture et du monde rural;
- informer sur les politiques qui influencent les actions des organisations paysannes du Sud.

Vous pouvez retrouver ce numéro en version téléchargeable en français, en anglais et en espagnol sur le site internet de SOS Faim Belgique [www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be) et sur le site de SOS Faim Luxembourg [www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)

Ce bulletin a été réalisé par Julie Janssens ([jj@sosfaim.be](mailto:jj@sosfaim.be)), Gestionnaire Projets Information à SOS Faim Belgique.

**Vous souhaitez réagir par rapport à la thématique abordée dans ce numéro de Dynamiques Paysannes? Vous voulez donner votre avis, apporter un complément d'information, etc? Adressez-vous à Julie Janssens, [jj@sosfaim.be](mailto:jj@sosfaim.be) ou 00 32 3 548 06 73**

---

## Contacts

SOS Faim – Action pour le développement  
Rue aux Laines, 4 – B 1000 Bruxelles – Belgique  
Tél : 32-(0)2-511.22.38 – Fax : 32-(0)2-514.47.77  
E-mail : [info@sosfaim.be](mailto:info@sosfaim.be) – Site internet : [www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)

SOS Faim – Action pour le développement  
Résidence "Um Deich" bloc C, 9 rue du Canal  
L - 4050 Esch-sur-Alzette – Grand Duché du Luxembourg  
Tél : 352-49.09.96 – Fax : 352-49.09.96.28  
E-mail : [info@sosfaim.org](mailto:info@sosfaim.org) – Site internet : [www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)

Dynamiques Paysannes est réalisé avec le soutien de la Direction Générale de la Coopération au Développement, du ministère des Affaires étrangères belge et du ministère des Affaires étrangères luxembourgeois.

